



LA CLASSE PRÉPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU LYCÉE FABERT DE METZ UNE FORMATION INNOVANTE !

Depuis la rentrée 2010, le lycée Fabert de Metz, établissement général à classes préparatoires, dispose d'une **Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur** (CPES), ainsi qu'il en existe déjà dans une quinzaine de lycée en France.

Cette classe, limitée à 24 élèves, s'inscrit dans le cadre de l'ouverture sociale des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), et s'adresse à des **bacheliers série S** qui auront le statut d'étudiant.

Ces bacheliers doivent faire preuve de qualités reconnues par leurs professeurs de Terminale et leur chef d'établissement, et envisager ainsi des études supérieures de nature à les conduire aux carrières les plus exigeantes et les plus ambitieuses. Si la perspective d'études en CPGE est privilégiée, les autres voies ne sont pas exclues (médecine, sciences politiques, etc.)

Cette année supplémentaire post-bac est destinée à

- les renforcer dans leurs connaissances académiques,
- à développer l'efficacité et la rigueur de leurs méthodes de travail,
- à augmenter leur culture générale,
- à leur donner une réelle aisance à l'écrit comme à l'oral,
- à leur offrir un choix conforme à la réalité de leurs possibilités d'orientation.

Le profil de ces élèves, **boursiers de l'enseignement secondaire ou supérieur**, doit présenter :

- un réel potentiel de progrès,
- une ambition de réussite,
- une capacité d'adaptation au travail,
- une curiosité intellectuelle.

Potentiel et motivation sont les aspects essentiels de ce choix.

Outre le dossier commun à la procédure nationale APB, les candidats devront fournir des éléments particuliers dont les supports sont à télécharger sur le site du lycée Fabert à partir du 01 mars 2012, et les transmettre, avec le dossier, à l'établissement avant le 2 avril 2012.

Ces éléments comprennent :

- une fiche d'appréciations des résultats,
- une fiche de renseignements sociaux,
- l'attestation de la qualité de boursier du second degré ou la simulation de bourse de l'enseignement supérieur (Dossier Social Etudiant),
- l'avis d'imposition de la famille sur le revenu (année n-1)

ORGANISATION PEDAGOGIQUE :

Cette classe accueille des bacheliers série S, qui doivent choisir entre une **préparation scientifique** (débouché principal : écoles d'ingénieurs) et une **formation économique et commerciale scientifique** (débouché principal : école de commerce et de management).

L'enseignement est donc réparti entre un tronc commun suivi par tous les élèves, et des enseignements de spécialité liés à leur choix. S'y ajoute un programme de développement personnel et culturel.

Tronc commun :

Il vise à la fois à renforcer les connaissances acquises dans le second degré, à développer les qualités d'expression écrite et orale, à élargir la culture littéraire, sociologique, historique, géographique, à développer les méthodes de travail nécessaires pour aborder l'enseignement supérieur en confiance, à donner à tous une connaissance des règles et comportements sociaux

Enseignements de spécialité :

Ces enseignements doivent renforcer les connaissances de l'élève dans la voie choisie, et l'initier aux formes de travail exigées par ces orientations). Pour l'année 2012/2013, les enseignements seront organisés de la façon suivante :

	Enseignements de spécialité		
	Tronc Commun	Voie Economique	Voie Scientifique
Culture générale, histoire des sciences	4	1	1
LV (allemand, anglais, espagnol)	6	2	
Connaissance du monde contemporain, géopolitique	1	1	
Sciences économiques et sociales		1	
Mathématiques	3	2	3
Sciences physiques			4
Expression - Droit et Société	2		
EPS	2		
Horaires Elèves	18 h	7 h	8 h

Chaque élève étudie obligatoirement deux langues, il n'y a plus de différenciation entre LV1 et LV2.

S'y ajoutent quatre heures hebdomadaires consacrées au volet culturel.

Les élèves seront enfin astreints à 8h00 hebdomadaires d'études obligatoires, en début ou en fin de journée. Une aide au travail sera organisée durant ces horaires avec la présence d'un enseignant de la CPES.

Programme de développement personnel et culturel :

Outre des prises de contact avec des entreprises, des professionnels, des étudiants, un accompagnement individuel organisé, les élèves bénéficieront d'un programme de développement culturel important : Visites, spectacles, conférences, entreprises, voyages, inscrits dans un contexte formatif, leurs apporteront une connaissance et une aisance dans l'accès à l'environnement social.

Quelques éléments du programme culturel :

Voyage linguistique en Irlande, Visite du Centre Pompidou Metz (le Centre Pompidou Metz parraine l'Internat d'Excellence), Spectacles à l'Arsenal, Visite à Paris (musées du Louvre et d'Orsay), ...

Quelques éléments du programme de développement personnel :

Prise de parole, initiation à la LSF (Langue des signes française), initiation aux Arts de la table.

HEBERGEMENT :

L'internat est obligatoire. A la rentrée 2012/2013, les étudiants seront hébergés à l'Internat d'Excellence de Châtel St Germain (ancienne caserne Serret).



COÛT :

Le coût de l'internat et des activités culturelles est pris en charge moyennant une participation des familles de l'ordre de 150 € pour l'année pour les élèves boursiers.

Pour les élèves non boursiers, les frais d'internat (1705€ pour 2011) sont à la charge des familles.

L'année de CPES : une année perdue ?

Pour beaucoup, cette année pourrait apparaître comme une année perdue de l'enseignement supérieur.

Les résultats d'affectation obtenus l'an passé témoignent de l'utilité et de l'efficacité de cette année complémentaire. La quasi-majorité des étudiants a accédé à une formation qui n'avait pas été obtenue l'année précédente.

L'année de CPES, tous candidatent via le portail APB (Affectation Post Bac) comme ils l'avaient fait l'année de terminale.

Affectation à la rentrée 2011 :

1° année de CPGE : 6 (PCSI : 2 ; PTSI : 2 ; ECS : 2)

1° année Cycle Préparatoire Polytechnique : 1

1° année INSA Rouen : 1

1° année PACES : 1

IUT Diététique : 1

Faculté de Biologie : 1

Témoignages d' anciens étudiants :

Anissia, étudiante en PCSI :

« L'année de CPES a été très utile tout simplement parce que je suis en PCSI! Je ne pense pas que cela aurait été possible autrement.

Le deuxième point positif serait le fait d'avoir repris et d'approfondi les bases de Terminale. Enfin, les sorties culturelles ont été très enrichissantes et il n'y aura peut être pas d'autres occasions comme celles-ci de pouvoir en profiter à nouveau : je n'ai plus de temps à y consacrer aujourd'hui.

Je pense que cette année est intéressante pour des élèves très faibles dans leurs résultats, mais qui ont envie de réussir.

En cours d'année, on peut avoir l'impression de perdre du temps mais au final on se rend vite compte qu'il n'y a pas de quoi regretter.

Enfin, des améliorations pourraient être apportées : motiver un peu plus les élèves et placer la barre assez haute pour les former. Certaines personnes pourraient penser que le rythme est trop lent. Ils vont s'ennuyer: il faut donc les inciter à plus de travail, les dynamiser et plus les considérer comme des adultes responsables. »

Raphaël, étudiant en PTSI :

«Les enseignements sont très différents entre la CPES et la classe préparatoire : je pense qu'à la fin de l'année, nous avons une sorte de complicité avec le groupe éducatif. La CPES m'a permis d'être plus sérieux en cours, plus attentif et concentré. Par ailleurs, cette classe ma permis d'avoir une plus grande culture, que nous pouvons réutiliser en cours (par exemple aujourd'hui avec ma khôlle de français où j'ai réutilisé certaines connaissances vues l'année dernière : 1984, Ubu roi etc.) »

Claire, étudiante en Classe Préparatoire Polytechnique :

« Par rapport au fonctionnement, la CPES m'a apporté des améliorations dans mon organisation. Les enseignements m'ont permis de développer mes méthodes de travail et d'avoir d'avantage confiance en moi. Par ailleurs, j'ai pu découvrir « autre chose » à travers les différentes activités culturelles : même si elles ne me servent pas directement aujourd'hui, n'ayant plus de matière littéraire, exception faite des langues.

C'était une bonne expérience et je ne regrette pas d'avoir fait une CPES»

Aurélie, étudiante en IUT Diététique :

« La CPES m'a apporté :

- un peu plus de confiance en moi, plus de facilités à participer à l'oral, disons plus d'aisance !
- un rythme de travail, des réflexes de recherches, plus de rigueur.
- au niveau des enseignements, "peu" de choses me servent directement, sauf l'anglais la physique-chimie et les maths. Le reste, c'est de la culture générale et c'est vraiment un plus.
- les activités culturelles me manquent ! J'aimerais bien pouvoir continuer à aller au théâtre ou à aller voir des spectacles, mais avec le travail à fournir, ce n'est malheureusement plus possible... »

Whalid, étudiant en Classes Préparatoires ECS :

« Que dire de la CPES si ce n'est que ce fut une expérience importante dans ma vie ! Elle m'a apporté un certain sens du travail : en effet, elle m'a permis d'optimiser ma manière de travailler en étant plus efficace et plus concis ! Il fallait être préparé à la quantité de travail imposée en CPGE, et ce n'était pas mon cas !

Les méthodes sont plus qu'approfondies, ce qui m'a permis d'avoir une attitude différente face aux devoirs, ne prenant plus ces derniers comme une contrainte mais plutôt comme un plaisir au sens intellectuel. Ce plaisir m'amène donc à parler de l'apport culturel de la CPES : en règle générale, le plus difficile lorsqu'on découvre quelque chose est de commencer, de fournir ce premier effort qui, en réalité, n'est pas si difficile à donner... La CPES offre cette amorce et permet de se lancer, et c'est ce que cette classe a rendu possible pour moi et pour plusieurs autres assurément. J'ai pris conscience que je pouvais élargir mes perspectives professionnelles... »

A consulter également : le blog de la CPES : cpesfabert.over-blog.fr/

**De grandes facilités d'hébergement,
des conditions de travail exceptionnelles,
des possibilités d'aide matérielle supplémentaires si nécessaire,

devront contribuer à la qualité et à la réussite de la scolarité.**

Renseignements complémentaires :

- Site du lycée : lycee-fabert.com
- Mail : sec-CPGE-fabert@ac-nancy-metz.fr
- Proviseur adjoint chargé des CPGE/CPES : Philippe Zoeller
- Adresse du lycée : Service CPES
Lycée Fabert 12, rue Saint-Vincent 57000 METZ